

NOTE D'INFORMATION

Contexte

Les quelque dix à douze millions de Roms en Europe restent une des populations les plus marginalisées de notre continent, victime d'une discrimination, de préjugés et de discours de haine persistants. Ils n'ont simplement pas les mêmes opportunités que le reste de la population. Ces préjugés et cette discrimination sont une grave violation de leurs droits fondamentaux.

L'actualité récente a mis en lumière la discrimination et les inégalités persistantes auxquelles sont confrontés les Roms en Europe. Ces communautés sont de longue date victimes d'exclusion au sein de la société européenne, exclusion encore aggravée par de profondes inégalités dans plusieurs domaines interdépendants (manque d'éducation, chômage, pauvreté, accès aux soins de santé, mauvaises conditions de logement et ségrégation résidentielle, etc.).

L'anti-tsiganisme est une forme spécifique de racisme à l'encontre des Roms, profondément ancrée dans l'histoire de l'Europe. Les mythes et stéréotypes sur les Roms, nourris par l'ignorance, la peur et la ségrégation, restent très présents dans les esprits des populations non roms et ne sont encore que faiblement remis en cause par l'éducation. La récente résurgence de l'extrémisme de droite visant les Roms et d'autres groupes, favorisée par la récession économique et alimentée par les démagogues, prouve que l'anti-tsiganisme reste une force populiste puissante.

La discrimination et la ségrégation à l'égard des Roms sont largement répandues, tant au niveau local que national. Les Roms sont souvent victimes d'actes de violence physique, d'expulsions forcées de leurs lieux de séjour, d'une ghettoïsation et de reconduites à la frontière sans considération de leur statut de citoyens et des droits qui y sont attachés. Des études montrent qu'ils sont encore lourdement touchés par l'exclusion, la pauvreté et les inégalités et n'ont pas accès à de nombreux droits sociaux. Les représentants de la population rom sont rarement associés à l'élaboration des politiques et des mesures et peu d'efforts sont faits pour permettre aux Roms de défendre leurs intérêts.

Les populations Roms aussi bien que non Roms ont des droits civiques et la responsabilité de lutter contre les stéréotypes et la stigmatisation, de construire le respect de la diversité, qui représente une valeur ajoutée pour tous les citoyens.

L'initiative d'un Sommet des maires sur les Roms

La discrimination croissante à l'encontre des Roms en Europe et la persistance de leur marginalisation économique et sociale sont préoccupantes. La Réunion à haut niveau organisée par le Secrétaire Général du Conseil de l'Europe Thorbjørn Jagland en octobre 2010 a mis en lumière l'importance de l'action locale et régionale pour améliorer la situation.

Les collectivités locales et régionales sont les proches des citoyens, c'est donc sur le terrain que doivent être prises des mesures concrètes et c'est là aussi qu'elles seront les plus effectives. Il est impératif aujourd'hui de rassembler les bonnes pratiques et les nombreuses activités en faveur de l'intégration des Roms menées dans nos villes et nos régions.

A cette fin, le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe organise un **Sommet des maires sur les Roms le 22 septembre 2011 au Palais de l'Europe, à Strasbourg (France)**. Le Sommet est organisé, en coopération avec le Représentant spécial du Secrétaire Général pour les questions relatives aux Roms et en partenariat avec la Ville de Strasbourg et le réseau de municipalités du Club de Strasbourg.

Toute tentative destinée à améliorer l'inclusion des Roms doit être soutenue par l'ensemble de la société, et donc avec la pleine participation des roms si elle veut avoir une chance d'aboutir. C'est pourquoi le Sommet réunira des représentants des communes, régions et réseaux traitant activement de la situation des Roms ou souhaitant s'investir dans ce domaine ainsi que des organisations et des élus roms, ainsi que d'autres institutions préoccupées par cette situation.

Les débats porteront essentiellement sur les relations entre les collectivités locales et régionales et les communautés roms, l'idée étant notamment d'apporter des solutions concrètes et novatrices aux problèmes rencontrés. L'objectif à long terme est de créer un réseau paneuropéen réunissant les différents acteurs, qui servira de plateforme d'information et de co-opération sur les initiatives locales et régionales.

Objectifs

Le projet de Sommet des maires sur les Roms a été inspiré par la multitude d'acteurs et de propositions d'action existant dans ce domaine ainsi que la nécessité de faire le point sur la situation. Il doit être un moyen de rapprocher les nombreuses initiatives et réseaux locaux et régionaux, les partenaires institutionnels et les organisations roms elles-mêmes.

Les objectifs spécifiques sont :

- examiner les obstacles qui s'opposent à l'inclusion des Roms et la manière de les éliminer par des actions locales visant à améliorer l'intégration par l'éducation, et de garantir l'égalité d'accès au logement, à la santé et à l'emploi ;
- réfléchir à la manière d'apporter les changements de mentalités nécessaires de la part de toutes les parties concernées pour combattre les préjugés et faire accepter la diversité ;
- clarifier le partage des responsabilités entre les niveaux local/régional, national et européen et décider de principes directeurs pour les futures actions locales et régionales ;
- réfléchir à la manière d'utiliser au mieux les sources de financement disponibles pour les actions de promotion de l'inclusion des Roms ;
- convenir de la mise en place d'un cadre de coopération qui servirait de plateforme pour la coordination de l'action locale et régionale, la mise en commun des ressources et le partage des bonnes pratiques.

L'objectif général est de rapprocher les différentes parties pour trouver le moyen d'instaurer une confiance mutuelle au niveau local entre les populations rom et non rom ainsi que les autorités locales et régionales, qui sont la clé du succès. Le manque de confiance est souvent un obstacle majeur au travail sur le terrain et le slogan du Sommet, « Bâtir la confiance mutuelle sur le terrain », reflète ce besoin de confiance mutuelle.

Participants

Plusieurs catégories de participants ont été invitées au Sommet :

- les villes et régions représentées au Congrès et ayant un intérêt pour les questions relatives aux Roms, en particulier celles qui ont répondu à un questionnaire de la Commission du Congrès sur les questions d'actualité, relatif aux activités en faveur des Roms ;
- les villes et régions faisant partie de réseaux nationaux ou européens intervenant spécifiquement sur les questions relatives aux Roms ;
- les villes participant au programme de formation du Conseil de l'Europe pour des médiateurs roms ;
- les villes et régions ayant un maire rom ou/et des conseillers municipaux/régionaux roms ;
- les villes et régions qui se distinguent par leur travail sur les Roms ou par leur vaste communauté rom, ou qui ont exprimé leur intérêt à s'associer à l'action sur les Roms, en particulier celles qui ont remporté le prix Dosta!-Congrès pour les municipalités ou qui participent à l'édition 2011 de ce prix ;
- des associations nationales et européennes de collectivités locales et régionales ;
- des communes faisant partie de réseaux européens plus larges qui s'occupent notamment des Roms – comme le Club de Strasbourg, Eurocités, Cités interculturelles ou le Réseau de villes européennes pour des politiques locales d'intégration.
- Les réseaux et organisations roms – notamment des organisations de jeunesse roms.
- Les partenaires institutionnels et de la société civile, universitaires, chercheurs etc. qui se mobilisent pour l'intégration des Roms.